



## Éditorial du président



*Aménagement, transports, environnement, culture, dans tous ces domaines notre intercommunalité a grandi au fil des années et en développant des programmes pour l'avenir. Il faut néanmoins les faire évoluer régulièrement pour rester en phase avec les évolutions territoriales et les attentes de la population. C'est l'objet de l'évaluation du plan local des déplacements que nous menons depuis le début d'année.*

Jean-Paul MICHEL

## Dans ce numéro

### Parc culturel



Le Parc culturel et le Fonds régional d'art contemporain présentent une nouvelle exposition au château de Rentilly à l'occasion du lancement de la saison automne-hiver. *Page 2*

### Transports



Le président du syndicat intercommunal des transports Sinclair Vouriot présente les enjeux dans notre secteur alors qu'une réflexion sur la voiture individuelle est lancée par le Grand Paris. *Page 5*

### Musique



Le conservatoire dispose de nouveaux locaux à Chanteloup-en-Brie. Une réalisation intercommunale qui s'intègre dans le projet de développement mené par la commune. *Page 4*

### Espaces naturels



Quoi de mieux que le cheval pour intervenir dans les milieux naturels. Marne et Gondoire et la Police nationale ont établi un partenariat pour la tranquillité des promeneurs. *Page 7*

## Le Parc culturel ouvre sa saison

Pour lancer sa saison automne-hiver 2017, le Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier vous convie cet après-midi, samedi 30 septembre, au château de Rentilly.

- À partir de 15 h, vernissage de la nouvelle exposition Hôtel du Pavot 2 en présence de Florence Berthout, présidente du Frac Île-de-France, Jean-Paul Michel, président de Marne et Gondoire et Edwige Lagouge, vice présidente.

- À 16 heures, spectacle Bang ! du chorégraphe Herman Diephuis en résidence au Parc culturel.

La saison comprend 60 spectacles, concerts, ateliers manuels. Une programmation conçue aussi bien pour les enfants que les adultes.



*Présentation de l'exposition aux médiatrices qui pourront ensuite renseigner le public.*



Exposition composée d'œuvres du Fonds régional d'art contemporain ouverte du 30 septembre au 20 décembre et du 10 janvier au 4 février.

Mercredi et samedi de 14 h 30 à 17 h 30  
Dimanche de 10 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 17 h 30 (visite guidée à 15 h).

Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier  
1, rue de l'Étang, Bussy-Saint-Martin  
Entrée libre



## Xavier Franceschi

### «Le thème de cette exposition est le double»

*Le directeur du Fonds régional d'art contemporain Île-de-France nous présente l'exposition Hôtel du Pavot 2 et la place du château de Rentilly dans la politique culturelle régionale.*

#### **Cette exposition est-elle la suite de Soixante-DixSept, Hôtel du Pavot... qui s'est tenue de mars à juillet 2017 ?**

Oui car nous avons conservé l'architecture composée pour la première exposition : une succession d'espaces conçus comme autant de chambres formant hôtel. En revanche, le thème change : après 1977, année d'ouverture du centre Pompidou, nous jouons cette fois-ci sur la notion de double.

#### **Y a-t-il une dimension ludique ?**

Bien sûr. Nous partons toujours d'une idée simple, une façon de montrer les œuvres qui permet au spectateur d'avoir les clefs et ainsi d'entrer dans le jeu. En l'occurrence, il y aura beaucoup de diptyques, des dédoublements... Mais le double, ce peut-être aussi le remake ou encore le faux, la duplicité. Et on pourra réellement jouer avec un memory dont les cartes ont été réalisées par un artiste.

#### **À qui s'adressent vos expositions ?**

À tous. On ne distingue jamais plusieurs publics. Des gens viennent exprès pour voir l'exposition, d'autres la découvrent lorsqu'ils sont en promenade dans le Parc de Rentilly,

et c'est ce qu'il faut. La mission d'un Fonds régional d'art contemporain est de donner accès à ses œuvres à un public le plus large possible, enfants comme adultes. De ce point de vue, la politique de gratuité est un élément important.

#### **Selon vous, quel bilan peut-on dresser presque trois ans après la réouverture du Château de Rentilly ?**

On se demandait si le public serait au rendez-vous et il l'est, bien au-delà de nos espérances. Les gens viennent car le château de Rentilly est un lieu repéré et reconnu au niveau régional. Le nombre de visiteurs venant de Paris a considérablement augmenté. Pour les habitants de Marne et Gondoire, c'est un moyen de voir des œuvres de premier plan près de chez eux. Donc le bilan est ultra-positif. L'environnement créé par le Parc culturel y est pour beaucoup.

#### **Comment définiriez-vous le rôle des Frac ?**

Les Frac constituent des collections d'œuvres acquises auprès d'artistes reconnus, avant qu'ils ne le soient. Nous soutenons ainsi la création et constituons un patrimoine public que nous faisons découvrir.



*Ouverture de saison 2016*

## Chanteloup-en-Brie : de nouveaux locaux pour le conservatoire



Depuis la rentrée, les élèves du conservatoire intercommunal inscrits à Chanteloup-en-Brie disposent de nouveaux locaux dans la ferme du Pavillon. Les élèves auparavant inscrits à Conches-sur-Gondoire ont également été réaffectés sur ce nouveau site. Sur deux niveaux, celui-ci comprend 5 salles de cours, un auditorium et un studio insonorisé pour les musiques amplifiées. Les travaux de restauration ont été menés par Marne et Gondoire à partir de 2016. Le site de Chanteloup accueille 230 élèves et 18 professeurs pour 14 disciplines enseignées et de nombreux ateliers pour l'apprentissage collectif. L'inauguration aura lieu le 16 octobre.



**Un piano à queue flambant neuf a été acquis**



### **Le point de vue du maire Marcel Oulès**

«L'installation du conservatoire dans la Ferme du Pavillon permet d'associer culture et loisirs. C'était notre objectif quand nous avons racheté par étapes successives cet édifice historique à Epamarné : sauver un élément important du patrimoine de notre commune et créer, au cœur de la ville, un espace regroupant le centre de loisirs, l'atelier poterie et maintenant, l'enseignement musical. La rénovation de l'aile accueillant le conservatoire se marie très bien avec l'ensemble du corps de ferme. Il est important pour nos habitants d'avoir un équipement de Marne et Gondoire dans leur commune. Cela rend l'intercommunalité plus concrète à leurs yeux.»



## Concertation citoyenne du Grand Paris sur la voiture individuelle

Doit-on réduire fortement l'usage individuel de la voiture d'ici 2030 ? Le forum métropolitain du Grand Paris avec l'association des maires d'Île-de-France, la ville de Paris et la Métropole du Grand Paris souhaite avoir l'éclairage des habitants de la région sur la question. L'objectif est également de savoir quelles solutions alternatives recueillent leurs faveurs et quel équilibre adopter entre incitation et coercition. Vous souhaitez vous exprimer sur la question ? Remplissez le bref formulaire en ligne avant le 5 octobre 20 heures. Un comité d'experts sélectionnera

les participants. Cet avis sera rendu public, notamment lors d'un forum organisé par le journal Libération et BFM Business en décembre prochain et dans le Livre blanc des mobilités 2030 (publié début 2018). Sachez que vous devrez vous rendre disponible le vendredi 20 octobre et le mardi 7 novembre de 18 à 22h et le samedi 18 novembre de 10 h à 16 h 30. Syndicat mixte créé en 2009, le forum métropolitain est un espace d'échange des collectivités de la zone urbaine capitale.

[www.forumgrandparis.fr](http://www.forumgrandparis.fr)



### **Sinclair Vouriot : «il faut que les habitants de la grande couronne donnent leur avis»**

Président du Syndicat intercommunal des transports de Marne-la-Vallée (regroupant les agglomérations de Marne et Gondoire, Val d'Europe et Val Briard), le maire de Saint-Thibault-des-Vignes voit dans cette concertation l'occasion pour les citoyens de s'exprimer sur les spécificités de la Grande couronne en matière de déplacements.

### **Vous incitez les habitants de notre secteur à participer à cette concertation. Pourquoi ?**

Parce que Paris et la petite couronne sont en général sur-représentés dans ce type d'enquête. Or, les transports en commun y sont beaucoup plus développés que dans notre secteur, et la voiture peut-être y être perçue comme une contrainte en raison des bouchons et des problèmes de stationnement. À l'inverse, en grande couronne les gens ont besoin d'une voiture ! Là où il faut agir c'est pour réduire l'utilité de la seconde voiture. À nous, collectivités publiques, de développer les solutions pour cela. Savez-vous que 40 % des ménages de notre secteur ont deux véhicules, parfois trois ?

### **Quelles peuvent être ces solutions ?**

Prenons un exemple : le réseau de bus, qui est essentiellement conçu pour amener les gens aux gares. Or, de plus en plus d'actifs de notre territoire vivent et travaillent dans notre secteur et s'y déplacent donc de plus en plus (pour des motifs d'achats et de démarches administratives notamment). Il faut donc développer les liaisons de ville à ville. C'est un des objectifs du service de transport à la demande Plus de Pep's (itinéraires prédéfinis effectués par un mini-bus sur réservation, ouvert à tous) : c'est un moyen pour nous de tester des nouveaux itinéraires et préfigurer des lignes régulières. Aujourd'hui, les habitants de Gouvernes peuvent accéder au supermarché de la zone

d'activité de Saint-Thibault grâce à ce service. Nous avons aussi la volonté d'amener les transports en commun dès la conception des nouveaux quartiers. C'est ce que nous faisons pour l'éco-quartier de Montévrain et allons faire pour les différentes opérations du Cœur urbain de Marne et Gondoire. Car quand on amène une ligne de bus deux ou trois ans après l'achèvement des logements, les gens ont entre temps pris l'habitude d'utiliser leur voiture. L'autopartage (location de véhicule électrique courte durée) et le covoiturage, pour lequel nous réservons des places sur les parkings, sont d'autres solutions. La voiture doit devenir un bien à partager. Il y a aussi les liaisons cyclables et piétonnes qui sont bien adaptées pour des villes comme Bussy-Saint-Georges par exemple.

## Comment les mettre en œuvre rapidement ?

Nous avons lancé cette année une évaluation du plan local des déplacements de

2008 avec tous les maires du secteur et les acteurs de la mobilité. Un nouveau plan va être défini pour les cinq prochaines années en recherchant l'efficacité par rapport à la voiture. Île de France mobilités (nouvelle appellation du Stif) va renforcer la cadence du RER A dès décembre 2017 et décliner le dispositif «Grand Paris des bus» sur notre territoire dès 2018. Couplé à l'effort de Marne et Gondoire pour le service Plus de Pep's et les liaisons douces, c'est un effort financier sans précédent.

Il faut également sensibiliser, informer et animer pour modifier les comportements et changer les habitudes. Je souhaite que nous développions ce que j'appelle « l'agence itinérante de la mobilité », un minibus aménagé qui de Lesches à Collégien se déplacera au plus près des habitants pour délivrer toute l'information sur les solutions de mobilité qui sont à leur disposition.

## La commission intercommunale du logement de Marne et Gondoire fait référence

Jean-Paul Michel participait ce vendredi à un colloque de l'union des maires de Seine-et-Marne sur le logement à Dammarie-les-Lys. Les nouvelles attributions intercommunales en matière de logement social (politique d'attribution concertée entre communes, service d'accueil et d'information des demandeurs) étaient au centre des échanges. Jean-Paul Michel était invité à présenter la Commission intercommunale du logement de Marne et Gondoire, installée dès janvier 2016. Le président a insisté sur la nécessité de co-construire un projet avec l'ensemble des communes membres pour aboutir à une gestion partagée de la demande. La CIL s'applique aux intercommunalités qui ont

adopté un programme local de l'habitat et mis en œuvre un contrat de ville. En Seine-et-Marne, seules Marne et Gondoire, Melun Val de Seine et le Pays de Meaux en ont ouvert une aujourd'hui.



## Un partenariat avec la Police nationale pour les espaces naturels

La communauté d'agglomération a établi un partenariat avec la Police nationale pour que la brigade équestre, basée à Roissy-en-Brie et qui intervient actuellement dans la forêt de Ferrières, puisse étendre ses missions de surveillance aux espaces naturels de Marne et Gondoire. Une convention de ce type avait déjà été établie en 2004 pour la surveillance du domaine de Rentilly et des espaces environnants et avait été mise en œuvre jusqu'en 2015.

Le Conseil intercommunal de prévention de la délinquance a souhaité renouveler cette initiative en l'étendant à l'ensemble des espaces naturels du territoire, aussi bien les vallées de la Brosse et de la Gondoire que les bords de Marne et la promenade de la Dhuis. Un équipage de 2 cavaliers, pouvant être appuyé par deux quads est affecté



*La brigade équestre de la Police nationale dans le parc de Rentilly (août 2017).*

à cette mission. Face aux incivilités et circulations d'engins à moteur constatés notamment à la belle saison, Marne et Gondoire entend ainsi pouvoir renforcer la tranquillité des promeneurs et diminuer les atteintes à l'environnement.

## DÉCISIONS DE BUREAU

### Séance du 25 septembre

#### Accueil des gens du voyage

En septembre 2016, Marne et Gondoire a ouvert une aire d'accueil des gens du voyage à Saint-Thibault-des-Vignes, comprenant 30 emplacements pour des séjours de quelques mois. En 2018, ce sont 20 places qui vont être aménagées à Lagny-sur-Marne sur une parcelle située en entrée est de la ville. Cette aire comprendra également 10 terrains que les familles souhaitant se sédentariser pourront louer. Ce projet d'investissement peut faire l'objet de subventions du ministère du Logement, de la Région et de la Caisse d'allocations familiales. Des demandes vont donc être faites en ce sens. Afin de respecter les obligations du schéma défini par le Préfet de Seine-et-

Marne, il restera alors 40 places à réaliser à Bussy-Saint-Georges et 30 à Montévrain ainsi qu'une aire de grand passage pour éviter les installations sauvages.



*Résident de l'aire d'accueil de Saint-Thibault-des-Vignes*